

projet de PLU de la Commune des Omergues - ^{CADET Geneviève}

Pour le commissaire enquêteur, M^r le maire, aux élus aux habitants et à toutes les personnes représentant l'état qui sont intervenues dans ce dossier.

Depuis Somiane où je vis à l'année j'ai suivi l'évolution du projet de parcs photovoltaïques ainsi que le travail des associations STAJA et ANILURE qui ont très bien mis en avant les nombreuses défaillances et incohérences que présentent le PLU et l'idée même de ces implantations.

On pourrait croire au bien fondé d'un tel projet avant de se rendre compte qu'il n'y a rien d'écologique et de durable. Mes ancêtres côté maternels vivaient aux Omergues, et je suis accompagnatrice en montagne : d'où mon profond attachement au lieu et à sa fragile biodiversité.

Comment adhérer à un concept qui, sous couvert d'écologie, impose des coupes blanches en pleine nature : destruction des paysages (on le voit clairement avec les parcs déjà construits) et de la vie naturelle (hommes compris). Comment adhérer quand on sait l'impact néfaste local et au delà le risque supérieur de départ d'incendies ? Il n'y a pas assez d'eau ici pour être efficace face aux feux de plus en plus présents. Comment adhérer quand on sait que l'énergie produite sera envoyée bien loin de chez nous voire revendue (parfois

à perte) à nos voisins européens ?

Comment adhérer enfin quand on sait que l'ensemble de ceux qui soutiennent ce projet, très mal ficelé et fait sans concertation des populations locales, n'ont qu'un seul intérêt qui est pécunier -

Nous arrivons à un moment de l'histoire des hommes et de la planète où nous devons impérativement et rapidement faire les bons choix sous peine de disparaitre.

La priorité n'est pas de fabriquer de l'énergie, surtout de cette façon. La priorité est à une meilleure gestion de notre patrimoine, forestier, naturel, urbain, dans une soucis de durabilité donc de respect.

Après bien des avis négatifs concernant ce projet de PLU, par des personnes publiques et de l'état, il serait très souhaitable que la mairie des Omergues retire de façon claire et définitive son projet, ce qui n'est pas encore le cas aujourd'hui -

L'abandon du projet doit être acté.

M^{de} CADÉT Geneviève
168 montée du faubourg
04150 Simiane la Roulonde

fait à Simiane le 10/09/16



Cette lettre à agraffer / coller / au cahier
de l'éancas - Merci -